

# AQVITANIA

TOME 25

2009

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,  
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie  
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,  
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

# SOMMAIRE

AUTEURS .....	5
CHR. MAITAY, AVEC LA COLLABORATION DE J.-P. NIBODEAU	
Belle Aire Sud à Aytré (Charente-Maritime). Une série de céramiques de la phase moyenne du premier âge du Fer .....	7-19
L. CALLEGARIN	
Les monnaies des peuples aquitains .....	49-74
CHR. GOUDINEAU, P. THOLLARD	
L'or de Toulouse .....	33-39
J.-CH. BALTY	
<i>Disiecta membra Aquitana</i> . Notes sur quelques fragments de statues antiques des musées d'Aquitaine .....	75-94
J. FRANCE	
La station du quarantième des Gaules à <i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges) .....	95-106
L. SIMON	
Verres moulés à scènes de spectacle découverts à Bordeaux .....	107-113
W. MIGEON, TH. GÉ, S. MARTIN, AVEC LA COLLABORATION DE CL. GIRARDY-CAILLAT, J.-P. BOST	
Évolution d'une <i>domus</i> dans un quartier urbain de Périgueux antique .....	115-142
FR. BERTHAULT	
Les amphores de Bordeaux- <i>Chapeau-Rouge</i> ; étude sur les relations commerciales de <i>Burdigala</i> au début de l'Empire .....	143-197
CHR. DELAPLACE	
L' "affaire Gondovald" et le dispositif défensif de l'Aquitaine wisigothique et franque. ....	199-211
BR. VÉQUAUD, AVEC UNE CONTRIBUTION DE FR. GERBER	
Saint-Georges-des-Coteaux "la ZAC des Coteaux" (Charente-Maritime) : la céramique du haut Moyen Âge (VI <sup>e</sup> -début IX <sup>e</sup> siècle) .....	213-232

A. BOLLE, FL. BAMBAGIONI, L. BOURGEOIS, A. CHAMPAGNE, B. FARAGO-SZEKERES, P. FOUÉRÉ, M. LINLAUD, ST. FRÈRE, J. PASCAL, BR. VÉQUAUD	
Le site de la Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) : enclos et cimetière du haut Moyen Âge, habitat du XI <sup>e</sup> siècle .....	233-291
C. DUFAU	
Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> s.) .....	293-312
S. KACKI, L. CHARLES, H. BOUILLAC, CHR. CHABRIÉ	
Occupations domestique, artisanale et funéraire à Calviac (Monflanquin, Lot-et-Garonne) : de l'Antiquité à l'époque moderne.....	313-342
NOTES	
S. KLEIN, CL. DOMERGUE, CHR. RICO, J.-FR. GARNIER	
Sur la signature isotopique du plomb des lingots de cuivre romains découverts il y a trente ans dans le lit de la Garonne, à Golfech (Tarn-et-Garonne) .....	345-352
J.-L. SCHENCK-DAVID	
À propos de plusieurs estampilles sur tuiles, trouvées sur le site de Saint-Pé à Montespain (Haute-Garonne).....	353-361
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE	
La "Porte de Mars" de Périgueux.....	365-370
L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine.....	371-374
Alimentation végétale et systèmes de production en Limousin du Néolithique à la fin du Moyen Âge.....	375-380
MASTER	
E. HIRIART, La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne.....	383-388
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS .....	393

Cécile Dufau

# Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)

## RÉSUMÉ

L'architecture et le développement urbain de Sauveterre-de-Béarn ont fait l'objet de recherches doctorales entre 2002 et 2008. La ville, fondée dès le XI<sup>e</sup> siècle, conserve un grand nombre de vestiges médiévaux, monuments publics et maisons. L'analyse de leur composition et leur distribution dans le parcellaire aident grandement à la compréhension des modalités et de la chronologie d'occupation de l'espace urbain.

L'étude des maisons et des fortifications collectives de Sauveterre-de-Béarn au Moyen Âge souligne le lien étroit existant entre celles-ci : techniques de construction, ouvertures, liaison des maçonneries ... Elles participent d'un programme commun : l'élaboration d'un paysage urbain monumental et prospère. Celui-ci résulte du juste équilibre entre droits et devoirs des communautés urbaines et des vicomtes béarnais. Ce programme collectif, mis en valeur par les recherches récentes sur la mise en défense des communautés du Sud de la France, répond aux besoins et capacités des populations et autorités béarnaises.

## MOTS-CLÉS

Architecture privée, fortification, porte de ville, communauté urbaine, vicomté, Béarn, Moyen Âge.

## ABSTRACT

Sauveterre-de-Béarn architecture and urban development had been studied in a doctoral research, between 2002 and 2008. The city, born in the 11<sup>th</sup> century, kept numerous medieval ruins, public monuments and houses. Composition and distribution analysis greatly helps to modalities and urban space chronological occupation understanding.

Sauveterre-de-Béarn houses and collective fortifications in the Middle Ages studies put on relief the strait link between them : construction, apertures, masonry... They take part of a global program : a monumental and prosperous urban landscape elaboration. This landscape results of the fair balance between Bearnese urban communities and viscounts rights and duties. This collective program, set off the recent research on the South of France defense project, answers to populations and bearnese authorities needs and abilities.

## KEYWORDS

Private architecture, fortifications, urban door, urban community, viscounty, Bearn, Middle Ages.

Une enquête approfondie a été menée entre 2002 et 2008 sur Sauveterre-de-Béarn, dans le cadre de recherches doctorales sur l'identité architecturale et le développement urbain de la ville (Dufau 2008 ; 2010). Les origines médiévales de la ville neuve de Sauveterre-de-Béarn, située sur la pointe nord-ouest du Béarn, sont fortement liées à la contestation de ce territoire frontalier, arraché par l'évêché orloronais au diocèse dacquois dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle (cf. infra). Son emplacement frontalier et au carrefour de terroirs géographiques différents explique son développement prospère, stoppé net par les déprédations des guerres de Religion. L'état de conservation exceptionnel des vestiges monumentaux de Sauveterre rend compte de l'occupation dense d'un territoire urbain fortement marqué par les monuments publics de la ville : le pont, le château, la tour dite Monréal, l'église Saint-André et le couvent carme. Durant l'étude, il s'est agi de constituer un catalogue architectural de ces vestiges médiévaux et de réfléchir sur les modalités d'évolution du tissu urbain. Dans ce cadre, vingt-six monuments (sept monuments publics, dix-neuf maisons) ont été examinés par archéologie du bâti, en parallèle à l'étude des caractéristiques historiques de leur implantation et de leur possible rôle dans la distribution spatiale du parcellaire, du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Si la continuité de l'occupation humaine constitue un facteur non négligeable de conservation du bâti ancien, elle est aussi à l'origine de bouleversements architecturaux qui ont amputé la distribution ou le décor médiévaux. L'état d'abandon de certains monuments, délabrés ou envahis par la végétation, ainsi que l'absence de recul physique en contexte urbain ont pu pénaliser la prise de vue et de relevés.

L'ensemble des monuments signale la forte implication vicomtale dans l'élaboration d'un paysage urbain destiné à souligner la frontière et à afficher la prospérité de la vicomté au Moyen Âge, ce qui tend à confirmer que la ville faisait bien partie du domaine vicomtal direct (Dufau 2009). L'enceinte et les demeures médiévales affichent un état de conservation tout aussi honorable que les monuments publics, ce qui a largement favorisé l'établissement d'une chronologie relative des constructions. Cependant, leur étude et la datation de leurs vestiges souffrent d'une lacune irrémédiable de sources et de marqueurs chronologiques absolus, notamment pour l'habitat civil.

L'inventaire monumental, l'étude des archives et une observation détaillée des vestiges ont ainsi permis l'établissement d'une typologie de l'habitat, du rempart collectif et des portes de ville qui mettent en relief tant les caractères modestes de ces éléments à Sauveterre qu'une économie de la construction propre au Béarn et au piémont pyrénéen, adaptée aux besoins et capacités de la communauté urbaine et de la vicomté béarnaise. En outre, l'analyse archéologique de ces constructions montre leur étroite imbrication, reflet de toutes les contraintes de la vie urbaine : vie quotidienne, défense, hébergement des autorités... Pour rendre compte de ces résultats, une définition de l'architecture civile sauveterrienne a été entreprise, au travers de ses caractéristiques formelles, de sa distribution et de son utilisation. L'étude de sa mise en défense fournit la base d'une typologie des fortifications collectives de la ville. Enfin, les conclusions de cette étude du bâti reviennent sur les liens étroits existant entre la communauté urbaine, les vicomtes de Béarn et les enjeux de la construction civile et collective à Sauveterre.

#### L'HABITAT SAUVETERRIEN, REFLET DES PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES

### La rue principale, axe de répartition linéaire de l'occupation humaine

#### La rue comme axe de répartition

##### *La succession linéaire des bourgs*

Sauveterre se présente sous la forme d'un éperon rocheux d'axe sud-ouest/nord-est épousant la courbe d'un méandre du gave d'Oloron (fig. 1). Une rue unique relie le pont, au sud-ouest, et dessert l'éperon en en suivant la courbe. La topographie de l'habitat est contrainte par l'aplomb de la terrasse de l'éperon, au sud ; l'espace disponible est plus important dans la partie située à l'ouest et au nord de la rue. Il convient de noter que cette rue principale dessert tous les monuments publics avec, dans cet ordre, le pont, le château, l'église Saint-André et le couvent carme, avec un élargissement de la rue autour du parvis de l'église Saint-André. La toponymie des quatre bourgs, directement liée à la présence de ces édifices publics, est consignée dans les censiers mo-

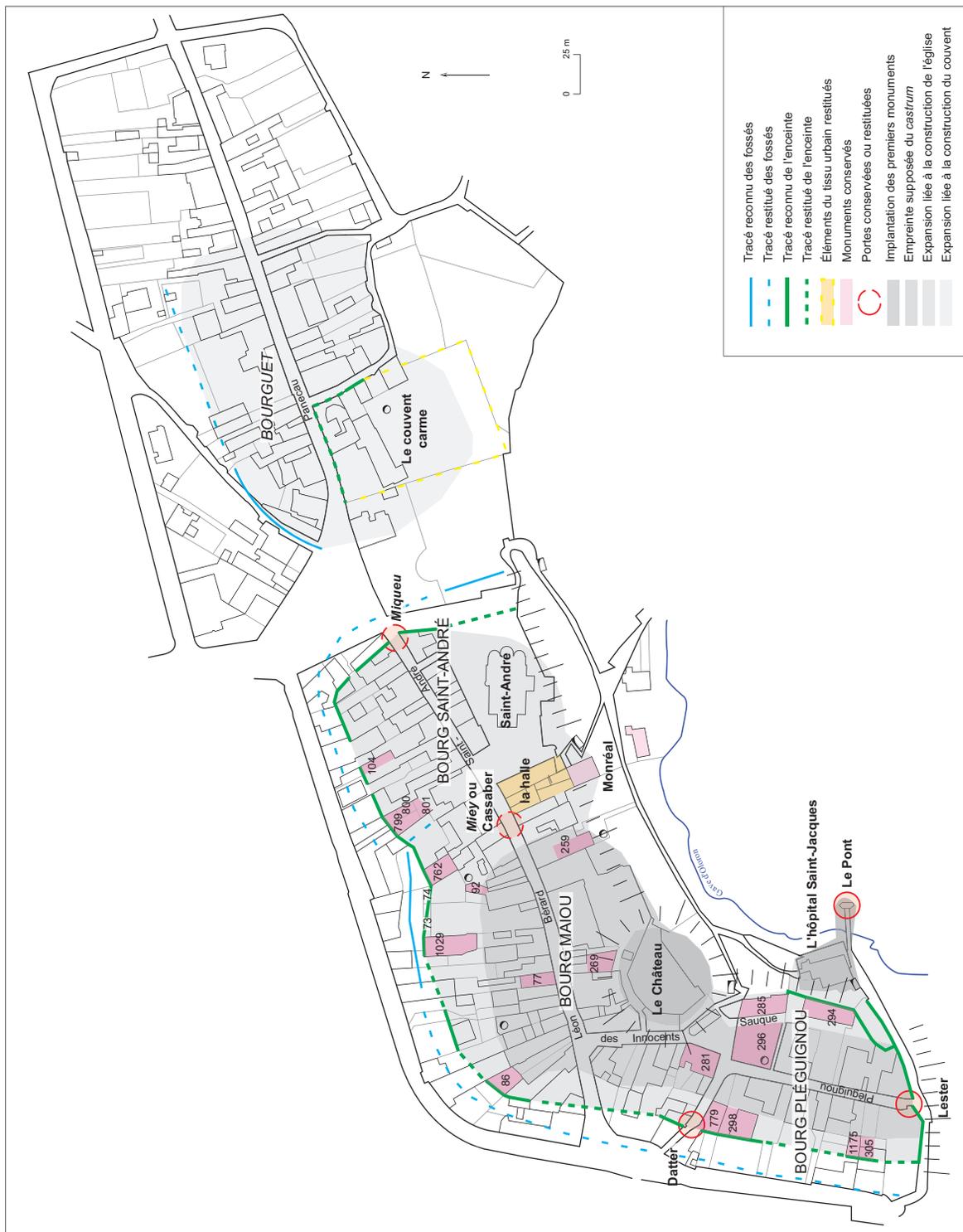


Fig. 1. Plan schématique de la ville de Sauveterre, d'après la matrice cadastrale.

dernes<sup>1</sup>, soit respectivement les bourgs Pléguignou, *Maiou*, Saint-André et le *bourguet*.

Le lancement d'un pont sur le gave, son association avec l'hôpital Saint-Jacques et la construction d'un château constituent certainement les bases de la fixation d'un bourg castral et du réseau viaire de la zone. La naissance de la ville pourrait être liée aux revendications oloronaises sur l'évêché dacquois. Le cartulaire de Dax relate en effet comment Loup Aner, vicomte d'Oloron, s'associe à son beau-père Héraclius, archidiacre d'Oloron, pour arracher le Garenx et le Reveset, auquel appartient Sauveterre, à l'évêché de Dax, et reçoit pour paiement de sa réussite "deux chevaux de grand prix". Loup Brasce de Sauveterre, un de ses "courtisans", reçut un de ces deux chevaux. Ainsi la présence d'une première seigneurie de Sauveterre peut-elle être attestée vers le début du XII<sup>e</sup> siècle, avec peut-être à sa tête le premier membre sauveterrien de la cour vicomtale, Loup Brasce, vraisemblablement un chevalier, un *caver* (Pon & Cabanot 2004, 321-351). Ce seigneur est d'ailleurs assez puissant, autonome et soutenu par le vicomte ou par l'évêque, pour prendre l'initiative de tuer des clercs. Curieusement, il s'agit du seul seigneur de Sauveterre clairement reconnu.

Sauveterre est ensuite mentionnée comme *castrum* dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle (Bnf Latin 16595 f<sup>o</sup> 10 ; Albe 1996, 25-27) et le bourg, à cette date, pourrait donc avoir occupé les terres situées autour du château, connues sous le nom de bourg *Maiou*, bourg dit "majeur" car situé autour du château, et celles situées entre le pont et le château, dit bourg Pléguignou. Il reste difficile de déterminer si le peuplement s'est au départ concentré autour du château ou bien entre le pont et le château.

La construction d'un vaste lieu de culte, l'église Saint-André, lance l'occupation des terrains situés sur la terrasse, à l'est du château, et le vocable de l'église donne son nom au bourg Saint-André. Construite certainement entre 1130 et 1160, l'église romane lance l'urbanisation du bourg Saint-André. La dernière étape d'expansion de la ville est à relier à la fondation d'un couvent carme par Gaston Fébus en 1364 (Tucoc Chala 1991a, 371-381). Le couvent est situé hors les murs et sa fondation est suivie d'une urbanisation des terrains à l'est de la ville et

de l'église ; cette extension est appelée le *bourguet*, terme désignant dans le Sud-Ouest de la France un "petit bourg", souvent un bourg postérieur au noyau de peuplement initial. La rue publique constitue l'axe de développement urbain principal, commun au développement linéaire des quatre bourgs médiévaux (Catalo *et al.* 2009, 27).

#### *Rue publique et parcellaire*

La rue constitue l'axe de répartition des parcelles. Aujourd'hui, cinq rues, Pléguignou, des Innocents, Léon Bérard, Saint-André, Panecau, apparaissent dans le prolongement l'une de l'autre et permettent la traversée de la ville de part en part. Ces rues composent un axe de circulation désigné par le seul nom de "rue publique" dans les censiers modernes<sup>2</sup> ; il n'est pas nommé sur le censier médiéval<sup>3</sup>.

Les parcelles observent une forme en lanière dont la largeur est située sur rue. Les dimensions moyennes des parcelles ont été obtenues en mesurant la largeur de façade sur rue ou en fond de parcelle. Quand plusieurs parcelles ont visiblement été réunies en une seule, leur jonction a pu laisser des traces visibles en façade, en fond de parcelle ou dans la parcelle même. L'emplacement de ces bouleversements (décrochement d'une corniche, mur de refend apparent, ...) a servi de repère pour l'établissement de la mesure.

La largeur moyenne de parcelle obtenue oscille entre 4 et 6 m pour les bourgs compris entre le pont et l'église Saint-André. Cette largeur atteint 5 à 7 m pour le *bourguet*, le dernier bourg de Sauveterre édifié autour du couvent carme, à l'est de la ville. La longueur moyenne de parcelle se situe entre 45 et 50 m. Dans ce cadre, la maison occupe généralement la largeur totale de la parcelle et entre 15 à 20 m de sa longueur. Cette répartition souffre deux exceptions. Premièrement, la maison n°86 est construite sur une parcelle quadrangulaire non laniérée, en raison de son implantation sur la courbe de la rue. Deuxièmement, la maison n°285 est édifiée sur une parcelle contiguë à la terrasse formée par l'éperon et témoigne d'une extension du parcel-

1- ADPA : B 680 (1676), C 1047 (1693).

2- ADPA : B 680 (1676), C 1047 (1693).

3- ADPA : E 306 (1385, Raymond éd. Ribaut 1873).

laire antérieur. Dans ces deux seuls cas, les murs gouttereaux de la maison sont parallèles à la rue.

Deux types de relation à la rue coexistent : les maisons peuvent être construites soit en front de rue soit en fond de parcelle. Cette distinction implique une différence de distribution interne, d'apparence extérieure et de statut qui vont caractériser certaines maisons. Néanmoins, la totalité de l'habitat sauveterrien affiche une homogénéité soulignée par l'utilisation de modules de construction et d'équipements domestiques standardisés.

### L'habitat sauveterrien

#### *Corpus*

La définition de l'habitat médiéval de Sauveterre repose sur l'étude des vingt modules de maison conservés en élévation dans la ville, en incluant dans cet inventaire la tour dite Monréal, dont les caractéristiques constructives puisent dans le répertoire technique et domestique commun. Ce répertoire a été obtenu en regroupant les données collectées sur les édifices conservés : plan, élévation, distribution et organisation interne, confort domestique et décor. L'observation des maisons n'a pu être confrontée à aucune source médiévale ou moderne, en l'absence de témoignages (inventaires après décès, prix-faits, ...) qui, en d'autres endroits, aident à la compréhension de l'espace domestique, tant dans sa construction que dans son utilisation interne. En outre, le dépouillement extrême des maisons du corpus<sup>4</sup> ne permet souvent pas d'affiner les datations proposées. Un *terminus post quem* reste l'introduction du galet roulé, utilisé jusque dans les parements, et d'un calcaire blanc employé pour la sculpture des ouvertures (fenêtres et portes) ; ces changements sont datés de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (Loubergé 1986, 20-30). Cette rupture signale certainement la fin de l'exploitation (l'épuisement ?) des carrières de pierre de taille locale, le calcaire de Bidache (cf. infra).

L'identification des maisons peut, d'une part, reposer sur une confrontation aux catalogues d'architecture civile existant pour le Midi de la France.

D'autre part, elle s'est appuyée sur la lecture des censiers médiévaux<sup>5</sup> et modernes<sup>6</sup> déjà cités. Ces dénombrements ont été effectués de manière linéaire, en suivant l'axe de la rue principale. Ils peuvent comporter différents niveaux d'indication et, suivant les cas, ils donnent le nom du propriétaire, le nom de la propriété, les confronts<sup>7</sup>, un état de conservation succinct ou la valeur numérique de la maison.

La ville compte 225 feux en 1385. Le taux des maisons médiévales recensées pour l'étude est donc faible, ce qui peut résulter des bouleversements inhérents à l'occupation urbaine. En outre, l'observation des vestiges médiévaux a pu être incomplète, du fait du crépissage actuel des murs et façades ou de l'absence d'autorisation d'entrée.

#### *Caractéristiques communes*

La maison sauveterrienne classique est de plan rectangulaire. Elle est fondée par cinq à six assises enfouies dans le substrat marno-rocheux. La composition de ce substrat, instable tout autour de la terrasse, explique aisément l'absence de cave dans les maisons sauveterriennes. Les parements des murs sont de petit et moyen appareil de calcaire de Bidache, dont les gisements entourent la ville dans un périmètre inférieur à deux kilomètres ; le blocage intérieur est composé de galets roulés mêlés au mortier. Les blocs de module supérieur à 0,60 m servent à la consolidation des chaînes d'angle. Les joints sont inférieurs à 0,02 m. Les murs des façades antérieure et postérieure ont une épaisseur oscillant entre 0,90 et 1,10 m à la base, contre 0,50 à 0,60 m pour les faces latérales.

Dans l'état actuel de conservation de l'habitat sauveterrien, l'élévation des maisons compte deux à quatre niveaux. Le premier niveau est un rez-de-chaussée accessible par le mur pignon le plus proche de la rue. Dans le cas d'une parcelle en angle d'ilot (maison n°779), une ouverture perceait probablement chaque côté donnant sur la rue.

Quand elle est conservée, cette ouverture apparaît généralement sous la forme d'un arc brisé chan-

4- Absence de vitrage, de peintures murales, décor sculpté rare et souvent conservé de manière partielle ; aucune fouille n'a été menée autour des vestiges d'architecture civile conservés à Sauveterre.

5- ADPA : E 306 (1385, Raymond éd. Ribaut 1873).

6- ADPA : B 680 (1676) ; C 1047 (1693).

7- Sont donnés généralement le nom des propriétés ou éléments du tissu urbain situés au nord, à l'est, au sud et à l'ouest de la propriété dénombrée.

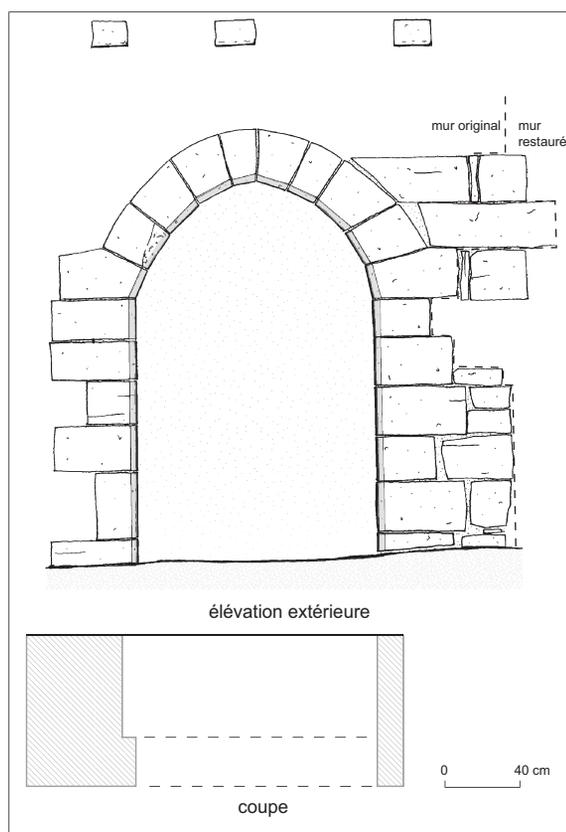


Fig. 2. Porte sud-est de la maison n°298 - sud : élévation, coupe.

freiné (fig. 2)<sup>8</sup>. Peu ouvert sur l'extérieur, le rez-de-chaussée reposait vraisemblablement sur un sol de terre battue, propice à une utilisation comme lieu de stockage et de service. Le premier étage est desservi depuis le rez-de-chaussée par un escalier intérieur de type échelle de meunier, logé contre un des murs gouttereaux et généralement placé dans l'axe de l'entrée principale. Seuls les trous d'encastrement nécessaires au soutien de la volée sont conservés. Ils sont obtenus par décalage d'un bloc dans la maçonnerie et sont réutilisés pour loger le dispositif d'accès actuel. Il est possible de trouver une deuxième porte de même type que la première au rez-de-chaussée ; elle affiche cependant des dimensions moindres.

8- Maisons n°298, 779, 285, 86, 104, 250.

Son utilisation est aujourd'hui bloquée, faute de distribution vers l'extérieur. Comme les étages supérieurs, cet étage est percé de jours en archères à large ébrasement intérieur, tous logés sur la façade arrière et alignés par niveau. Leurs dimensions ménagent une ouverture étroite, inférieure à 0,12 m et haute de 0,80 m, terminée par un arceau brisé qui échancre leur linteau (fig. 4).

Dans ses niveaux supérieurs, la façade arrière abrite également l'ouverture des latrines, sous la forme d'une porte étroite à linteau droit sur impostes en quart-de-rond. Les structures de bois de ce dispositif posé en encorbellement ont disparu (fig. 3)<sup>9</sup>. Des niches sont encastrées dans les parements intérieurs de chaque niveau (fig. 3)<sup>10</sup>. Cha-

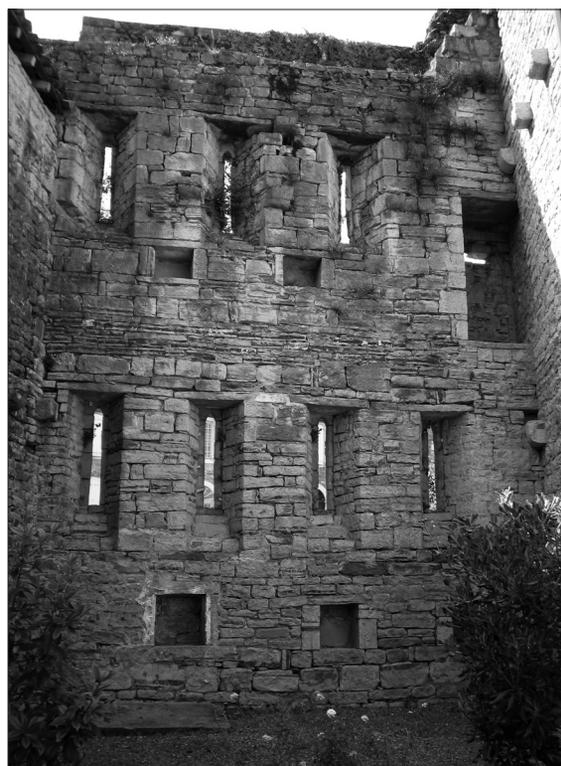


Fig. 4. Parement intérieur du mur ouest de la maison n°298 - nord.

9- Maisons n°298, 779, 1175, 762, 250.

10- Ces niches sont présentes dans la totalité des maisons étudiées.

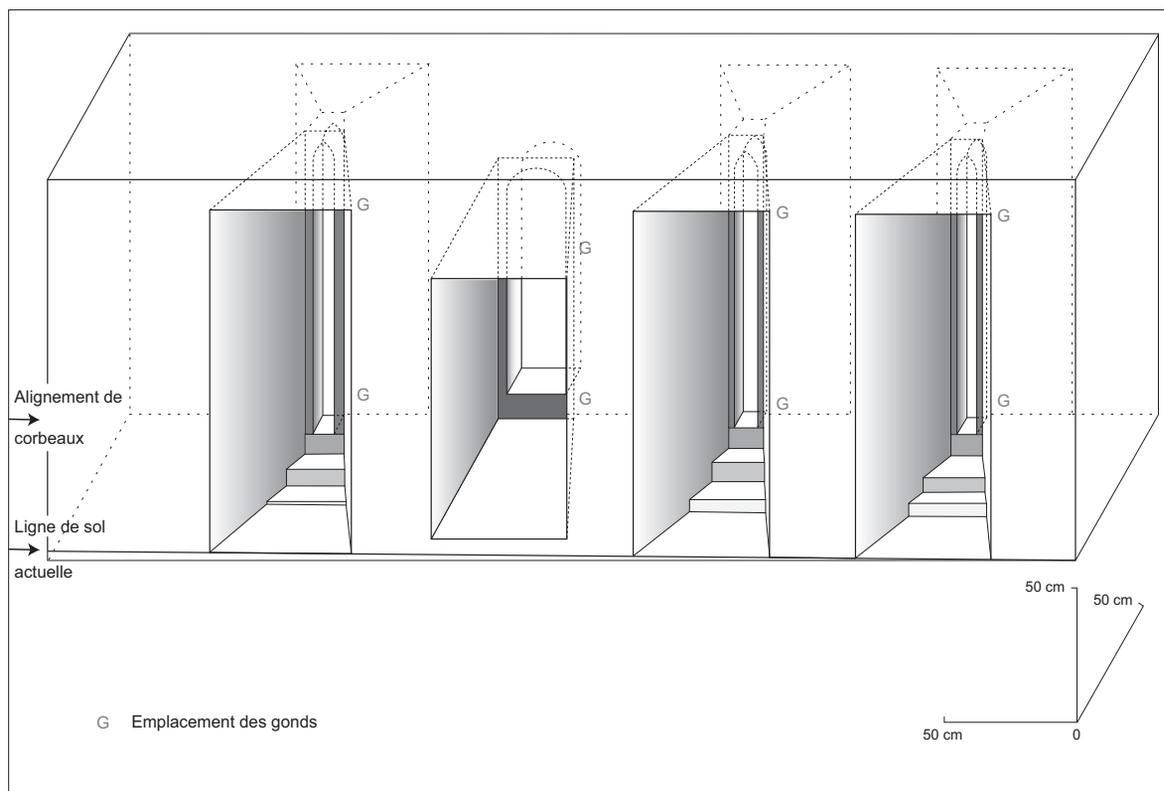


Fig. 4. Restitution axonométrique d'un alignement d'ouvertures (maison n°779, deuxième niveau).

cune des faces est constituée d'une dalle de calcaire de Bidache et ménage un rangement de 0,40 à 0,60 m de côté et de profondeur ; nulle trace de fermeture n'est visible.

Cette composition sommaire met en relief la fonctionnalité de l'espace habitable. La distribution des accès se fait en fonction de la relation de la maison à la rue. Le premier niveau, peu éclairé et directement posé sur le substrat, est un niveau aveugle propice au stockage de denrées ou de marchandises. Les niveaux supérieurs sont plus éclairés et constituent les niveaux hébergeant l'activité domestique quotidienne, le logis. Si quelques archères et ouvertures ont conservé le négatif d'un dispositif de fermeture (trou-barrier et gonds) et témoignent ainsi d'un souci d'isolation des pièces à vivre, seule la grande salle d'une demeure patricienne était chauffée par une cheminée de pierre de taille (cf. infra).

Ces éléments constituent un répertoire de construction commun à l'ensemble des habitations de Sauveterre. Cette homogénéité technique et domestique est rompue par l'introduction d'équipements domestiques exceptionnels dans cinq des maisons étudiées.

### Boutique et demeures "patriciennes"

#### *La boutique*

Une maison en angle de rue est clairement identifiée comme boutique, grâce à la présence en front de rue d'un ouvroir, soit une large arcade en façade créant une interface entre l'intérieur de la boutique et la rue (n°281 fig. 1, fig. 5). En outre, sa situation, ouverte sur et vers la rue, attire l'attention et souligne sa probable fonction marchande. Elle est située à l'ouest immédiat du château et sa façade sud, de



Fig. 5. Façade sud de la boutique (n°281).

plain-pied à la rue, communique directement avec la rue venant du pont.

La façade sud communique avec la rue par le biais d'une triple arcade en plein cintre, ménageant trois entrées larges de 2,40 m de haut sur 2 m de large. L'éclairage de ce niveau provient uniquement de l'ouvroir et de trois petites ouvertures percées en face orientale et facilitait certainement le travail de l'artisan. Un petit escalier de pierre, logé dans l'angle nord-est du rez-de-chaussée, offre un premier accès aux niveaux supérieurs. Cette configuration particulière caractérise habituellement la boutique médiévale, édifice sur rue largement ouvert en façade et implanté à proximité des monuments publics ou des places urbaines, pour une meilleure diffusion marchande de la production artisanale qu'elle héberge. Le succès de ce type d'habitat est bien attesté en Béarn, notamment à Oloron (quartier Sainte-Croix) ou, plus largement, autour de toutes les places à vocation publique et/ou marchande des couverts des bastides du Sud-Ouest de la France ou de bourgs à



Fig. 6. Façade sud de la maison n°77.

vocation économique manifeste. La forme des arcades indique une datation qui pourrait être ancienne<sup>11</sup>, comprise entre le *xii*<sup>e</sup> et le *xiii*<sup>e</sup> siècle, mais aucun élément archéologique ou historique ne permet d'affiner cette datation.

#### *Les demeures "patriciennes"*

Trois demeures sont signalées par leurs équipements domestiques bien plus élaborés, au regard du répertoire commun aux habitations sauveterriennes. Deux d'entre elles sont situées dans le quartier du château, la troisième est proche de l'église Saint-André.

La première est une maison de front de rue dont la conservation est partielle (fig. 6). En outre, la façade sud est totalement recouverte de crépi, ce qui rend difficile la compréhension de l'agencement du décor sculpté qu'elle héberge. Le premier niveau de sa façade principale arbore cependant un écu et un cul-de-lampe sculptés, qui devaient appartenir à la matérialisation d'une entrée principale ainsi mise en valeur. Deux lions dressés sur l'écu, incisé d'une croix, devaient permettre l'identification d'une famille par ce blason, actuellement tombé dans l'oubli<sup>12</sup>. Le cul-de-lampe a pu appartenir à une porte d'entrée couronnée d'un arc mouluré aujourd'hui

11- Exemple de la maison 12, rue d'Avril, Cluny (Salvéque 2006, 139-156).

12- Aucune incidence n'est relevée dans l'armorial de Béarn (Dufau de Maluquer, Jaurgain 1976).

disparu. Le degré d'érosion de ces deux éléments n'autorise pas une étude stylistique avancée.

La deuxième est une maison construite sur la terrasse surplombant la rive droite du gave, au sud immédiat du château. Cette maison à deux niveaux, dite du *turoun* dans les censiers modernes<sup>13</sup>, est aujourd'hui en ruine ; seuls ses murs ouest et nord sont conservés, et ce de manière très partielle. Deux éléments démarquent cette maison du reste des constructions. Une porte en arc brisé ouvrait directement sur la rue de La Sauque, rue aujourd'hui devenue un chemin en friche (fig. 1 et 7) ; elle est couronnée d'un écu sculpté dans la clé de l'arc, le blason étant aujourd'hui totalement lisse. Une cheminée de pierre de taille est encastrée dans le mur nord de la salle du premier étage. L'étude de la modénature sommaire et massive de ses base et chapiteau, agencement d'un chanfrein et d'un cavet, ne permet pas l'établissement d'une datation bien précise, plutôt comprise entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette datation ouverte conviendrait également à la typologie de la porte d'entrée, l'identification des entrées par un blason apparaissant plutôt au XIII<sup>e</sup> siècle. Uniques dans l'architecture privée de Sauveterre, ces deux équipements indiquent un statut de maison relativement important. La proximité du château, l'identification d'une famille par la façade et directement depuis la rue, l'équipement domestique plus élaboré sont autant de privilèges, marqueurs de moyens financiers importants, relativement au lot commun des maisons sauveterriennes qui ne disposent pas de tels éléments de confort. La volonté de représentation et d'identification est ici affirmée dès l'entrée principale de la maison.

La dernière demeure est une maison de fond de parcelle bien conservée et quasiment dégagée de ses enduits et de constructions modernes. Une console d'escalier constitue le négatif d'un accès direct vers le premier niveau par la façade sud (fig. 8). Cette façade principale est caractérisée par la superposition, aux troisième et quatrième niveaux, de deux fenêtres brisées. Les vestiges de la première fenêtre laissent entrevoir sa typologie originale, soit celle d'une baie à deux lancettes trilobées associées sous une archi-



Fig. 7. Façade ouest de la maison dite du *turoun* (n°285).



Fig. 8. Façade sud de la maison dite *ostau deu rector* (n°104).

13- Sa position au sud immédiat du château en permet l'identification d'après les confrants ; ADPA : B 680 (1676), C 1047 (1693).

volte segmentaire, moulurée et sculptée de dents-de-loup, et surmontée d'un édicule abritant une croix pattée. Un placard de calcaire blanc est associé à chaque baie, encastré dans le revers de façade. La présence des dents-de-loup sur l'archivolte de la fenêtre, ornant également le portail occidental de l'église Saint-André, et de la croix de l'édicule pourrait indiquer un lien entre les deux édifices. Il est possible que cette maison constitue l'*ostau deu rector*, mentionné à la fin du dénombrement de 1385<sup>14</sup>, probablement aux alentours de l'église Saint-André. La maison du curé serait alors reliée à l'église par le rappel d'un de ses motifs sculptés et la présence de la croix. La baie sculptée comme l'escalier compose une façade méridionale à l'aspect visuel marquant et destiné à être lisible depuis la rue.

#### *L'identification des élites*

Le lien des façades principales à la rue est essentiel en ce qu'il permet une identification rapide des maisons les plus importantes de Sauveterre ; cette importance est confirmée à l'intérieur par la richesse, toute relative, des équipements domestiques. En outre, il convient de remarquer que les principaux monuments publics jouent un rôle certain d'attraction des élites urbaines, puisque les maisons les plus remarquables de Sauveterre se retrouvent concentrées autour du château et de l'église. Ce regroupement des élites a également été mis en valeur dans le Bourg Neuf d'Orthez (Cursente 2003, 40).

Cette hiérarchisation de l'habitat caractérise une partie du territoire urbain seulement, celle située autour du château et autour de l'église Saint-André. L'absence de modules d'habitat recensés dans le *bourguet* et l'homogénéité du corpus reste problématique. Elle souligne le fait que la plus grande partie de la population ne bénéficie pas de documentation suffisante pour être identifiée et reconnue, si ce n'est par la présence de maisons aux caractéristiques communes mais quasiment indifférenciées dans leur construction.

En revanche, la méconnaissance des élites sauveterriennes et béarnaises est en partie comblée par le dénombrement des feux de la ville de 1385. Ce dénombrement ne comprend que l'énumération nominative des propriétaires immobiliers de Sauve-

terre, suivant ce que l'on suppose être un cheminement linéaire par la rue. Établi à des fins fiscales, il ne comporte que peu d'indications, nom du propriétaire, parfois d'un locataire et, plus rarement, un métier ou une situation sociale. C'est ainsi que la population ecclésiastique y est représentée, de même que les bourgeois, marchands et notaires de la ville, reconnus comme faisant partie des autorités locales ou du conseil entourant le vicomte. Maître Bernard de Duras, procureur de Béarn, ou Pée de Diu de Gotz, trésorier du Béarn et marchand, possèdent à Sauveterre plusieurs maisons ; ils sont tous deux connus comme conseillers de Gaston III de Foix-Béarn dit Fébus (1343-1391). Ces personnages définissent un milieu relativement aisé puisqu'à leur nom peuvent être associées plusieurs maisons. Dans les censiers modernes<sup>15</sup>, le nom de La Sauque désigne une ruelle parallèle à la rue principale, débouchant au sud immédiat du château (fig. 1). Le glissement du nom d'une famille importante vers la rue qui desservait leur demeure est avéré par ailleurs (Leguay 1984, 123). L'hypothèse d'un tel transfert toponymique permettrait d'identifier la maison du *turroun* comme étant la maison des de La Sauque, une famille de marchands particulièrement influente en Béarn et reconnue au Moyen Âge (Tucoc Chala 1991a, 371-381) ; ils sont par exemple présents dans le censier de 1385.

Cette notion d'élite en Béarn est fortement amoindrie par la fortune et l'autorité du vicomte. Si la noblesse n'est pas exclue de Sauveterre – en témoignent les possessions à Sauveterre de En Gassioo de IX Pernes ou de Peyroton d'Ondats –, aucune *domengeadure*, terre noble, n'est dénombrée à Sauveterre. Il faut peut-être y voir la volonté du vicomte de maintenir l'intégrité de son domaine direct, de ne pas concéder de terre noble dans la ville et de conserver Sauveterre comme dépendant de sa seule autorité.

Du logis dépouillé d'éléments de confort à la demeure patricienne, les modules de l'habitat sauveterrien laissent percevoir l'obéissance à un certain nombre de règles de construction, que ces règles soient réelles, régies par la communauté urbaine et inscrites dans la législation, ou simplement inspirées

14 ADPA : E 306 (1385, Raymond éd. Ribaut 1873).

15 Identifiée d'après les censiers modernes ; ADPA : B 680 (1676) ; C 1047 (1693).

par le bon sens collectif. Toutes ces règles servent à la fortification de l'espace urbain.

L'effort collectif : la mise en défense des maisons

*La mise en défense des façades arrière*

L'introduction ponctuelle d'éléments de défense sur la face orientale de la maison identifiée comme une boutique a été soulignée. En effet, deux archères et une canonnière, dirigées vers le château, permettaient une surveillance et une défense de l'espace situé entre la maison et le château (fig. 9). Cet effort privé est relayé par de nombreux autres, que l'on retrouve dans la quasi-totalité des maisons étudiées.

La première mesure de défense adoptée met en pratique le simple sens commun : les maisons situées au sud et au nord-est de la ville sont englobées dans le tracé de l'enceinte, ce qui réduit la longueur d'enceinte à construire, avec, à la clé, une économie de temps, d'argent et de matériau. Il s'agit d'une pratique souvent utilisée en milieu rural comme en milieu urbain, que l'on retrouve dans les villages ou petites villes du Sud-Ouest de la France ou du Nord de l'Espagne, illustrée, par exemple, par les façades arrière des maisons périmétrales jointes et fortifiées d'Ainsa ou de Berdún<sup>16</sup>, de Laressingle<sup>17</sup>, ou de Lauzerte (Moreno 2001). D'une part, le fait que ces maisons ne possèdent que peu d'ouverture sur l'extérieur aide à la sécurisation du périmètre urbain, interdisant ainsi les intrusions étrangères par l'habitat. D'autre part, elles sont fortifiées et participent à la sécurisation de la ville par le caractère défensif des portions de mur situées sur le tracé du rempart. Quelques adaptations ponctuelles de l'habitat situé dans l'enceinte complètent ces mesures de protection collectives assimilées par l'habitat privé.

La mise en défense des façades arrière concerne la totalité des maisons situées sur le tracé de l'enceinte de Sauveterre<sup>18</sup>. Il est possible de supposer que la totalité de ces façades, situées sur le tracé, était aveugle sur le premier niveau pour le moins ; ce fait est par exemple observable sur le premier niveau du château vicomtal ou de la tour Montréal. En re-



Fig. 9. Premier niveau de la face orientale de la boutique : jours en archère et canonnière.

vanche, ce fait n'est vérifiable sur aucune des maisons conservées car de nombreux percements, bien que postérieurs et caractéristiques des époques moderne ou contemporaine, sont venus perturber le bâti. Il semble néanmoins très probable que cette simple mesure de bon sens, destinée à empêcher l'intrusion étrangère dans les édifices ou dans la ville, ait été mise en œuvre dans toutes les maisons situées à la périphérie de celle-ci.

*La construction d'ouvertures polyvalentes*

La deuxième mesure adoptée concerne les ouvertures des façades, souvent caractérisées par le percement d'archères. La caractéristique principale des ouvertures implantées en façade arrière des maisons sur l'enceinte est leur extrême simplicité. Il convient de remarquer que l'épaisseur de ces façades arrière correspond à celle du rempart, soit 1,10 m en moyenne, épaisseur propre à supporter les assauts, avec également l'appoint de nombreux percements. Une archère lisse, longue et mince perce le deuxième niveau de la façade nord de la maison n°762, avec deux autres de même type perçant le niveau supérieur (fig. 10). L'ébrasement intérieur, de faible dimension, ne permet absolument pas une visée précise ou des mouvements trop larges du corps humain.

Une archère de forme brisée, chanfreinée sur son contour extérieur, perce le deuxième niveau de la façade nord de la maison identifiée comme *l'ostau deu rector*. Son ébrasement est comparable à celui étudié auparavant. En revanche l'allège est différente, constituée de dalles posées en emmarchement.

16- Navarre, Espagne (Betrán Abadia 1992, 304-305 ; Passini 1993, 138-139).

17- Gers, arrondissement de Condom, canton de Condom.

18- Valable pour les maisons n°294, 305, 1175, 298-779, 86, 1029, 762, 799, 104.



Fig. 10. Façade nord de la maison n°762.

Cette ouverture s'apparente au jour en archère plus qu'à l'archère réellement ; elle concrétise cependant une technique de défense passive, identique à celle utilisée sur la façade orientale de la tour Montréal, tout en permettant l'éclairage de grandes unités d'habitat.

Une dernière catégorie d'archères regroupe des archères également chanfreinées sur leur contour extérieur, mais placées en léger retrait du mur de façade, intégrées dans ce qui pourrait s'apparenter à un double ébrasement, même si la profondeur et la largeur sont beaucoup plus importantes à l'intérieur qu'à l'extérieur ; l'allège est identique à la précédente. Ces archères sont intégrées en façade en nombre beaucoup plus important (exception faite de l'archère isolée du deuxième niveau de la façade nord du n°85) avec, dans la plupart des cas, trois ou quatre archères alignées par unité d'habitation et par niveau (fig. 11, 3)<sup>19</sup>. Ce déploiement d'archères à grande échelle se trouve certainement être plus impressionnant par leur nombre et la rigueur géométrique de leur alignement que par une réelle efficacité. Il convient de signaler dans cette catégorie la place spéciale qu'occupe l'habitat situé à l'ouest de la rue Pléguinou : les unités conservées en étaient



Fig. 11. Façades jointes des maisons périmétrales formant enceinte (maisons n°779 et 298).

19- Quatre restituables sur le mur central nord-sud du n°305, murs ouest des n°298 et 779 avec seize archères en tout pour l'ancien arsenal et trois restituables sur le mur nord du n°799.

certainement identiques et continues depuis la porte de Lester jusqu'à la porte du Datter (fig. 11).

Un lien étroit existe entre l'architecture civile et l'architecture militaire collective, entre la maison, le rempart et les portes. L'étude des fortifications collectives fait ressortir l'étroite imbrication entre ces constructions, leurs commanditaires et leurs entrepreneurs.

#### LA FORTIFICATION, UNE STRUCTURATION SIMPLE DU TERRITOIRE URBAIN

Le rempart assure la continuité entre les façades arrière fortifiées des maisons et les portes de la ville. Par conséquent, ses caractéristiques sont mixtes, mêlant techniques de construction sommaire et ouvrages de défense plus avancée.

#### Le rempart, un mur d'enceinte à entretenir

La fortification des façades arrière des maisons constitue une économie de temps et de matériaux non négligeable : sont laissés à la charge du propriétaire la construction et l'entretien de son mur arrière. La communauté prend à sa charge la construction et l'entretien du rempart, qui ne fait que joindre les portions de bâti existantes. Le tracé du rempart est facile à suivre ; il englobe la ville depuis le pont, au sud, jusqu'à l'est de l'église Saint-André (fig. 1). Il semble que l'aplomb de la terrasse ait rendu sa construction inutile sur la partie de la ville jouxtant le gave. Il est possible que, lors de la constitution du *bourguet*, une fortification de pierre de taille n'ait pas été adoptée. En effet, sur le parcellaire comme dans les élévations conservées, aucun élément d'enceinte n'apparaît, si ce ne sont les vestiges d'enceinte claustrale conservés à l'est du couvent Carme. Peut-être celui-ci a-t-il servi de fortification collective, en cas d'alerte, pour les habitants du *bourguet*. À l'instar du faubourg Saint-Gilles d'Orthez (Cursente 2007, 44), ce faubourg peut-être plus modeste a pu n'avoir qu'un mur d'enclos pour sa protection.

Le rempart adopte une constitution fragile, composée de parements de petit et moyen appareil de calcaire de Bidache, assisés de manière grossière et bloqués au mortier et galets roulés. Les joints sont irréguliers et l'intrusion dans les parements de morceaux de brique ou de galets roulés est fréquente.

Son aspect grossier est compensé par l'ouverture d'archères étroites et lisses, disposées de manière régulière le long du tracé (fig. 12). En outre, le rempart est surmonté de négatifs de mâchicoulis (fig. 13), que l'on retrouve également sur quelques façades arrière de maisons<sup>20</sup>. Les négatifs consistent en alignement de corbeaux, posés entre les premier et deuxième niveau d'élévation. Ils ne portent plus les structures en encorbellement auxquelles ils étaient destinés. Étant donnée la faible épaisseur du mur porteur<sup>21</sup>, le mur d'enceinte, il est plus que probable que le dispositif ait été un dispositif de bois léger, composant un chemin de ronde permettant la circulation sur l'enceinte et une surveillance directe de ses alentours.

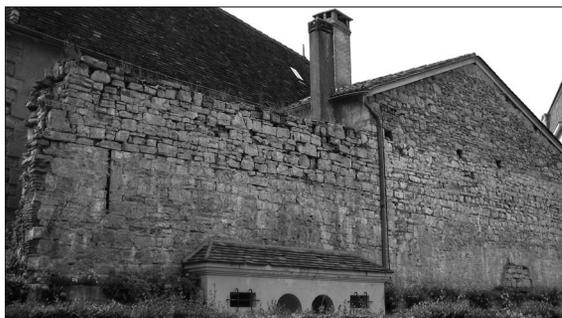


Fig. 12. Morceau de rempart au nord-est de l'église.



Fig. 13. Morceau du rempart nord de la ville et lien avec la face nord de la maison n°86.

20- Maison n°296 par exemple.

21- Autour de 1,10 m d'épaisseur.



Fig. 14. Couloir laissé entre la maison n°1029 (côté est) et le rempart.

Une exception existe : une maison est construite en retrait du mur d'enceinte et ménage un couloir de circulation large d'environ 2,50 m entre le rempart et l'habitation (fig. 14)<sup>22</sup>. Si une directive mentionne l'obligation de laisser un passage pour les hommes en armes en temps de guerre à Orthez (Cursente 2007, 43<sup>23</sup>), aucune disposition de ce type n'est connue à Sauveterre. Seul le retrait de la maison et la forme des parcelles n°73 et 74, qui prolonge le retrait parallèlement au mur d'enceinte (fig. 1), peuvent signaler la présence ponctuelle d'un couloir de circulation contre le rempart.

Le dispositif de chemin de ronde est également présent au-dessus du premier niveau des portes de ville.

22- Maison n°1029 ; il est visible que ce passage a été bouché pour permettre l'agrandissement de la maison vers le nord.

23- Des couloirs ou *alloirs* sont également signalés à Faverges en 1350 et à Genève au xv<sup>e</sup> siècle (Corbière 2002, 173-176).

## Les portes de ville, des entrées monumentales sobres

Les portes de villes sont édifiées dans la continuité du mur de rempart, aux extrémités sud et est de la rue principale, et sur l'extrémité ouest de la rue menant au château et perpendiculaire à la rue principale. Trois d'entre elles sont bien conservées : la porte du pont (fig. 15), la porte de Lester et la porte du Datter. Elles ne débordent pas de l'enceinte mais y sont pleinement intégrées. Trois autres portes apparaissent dans les archives mais ne sont plus conservées en élévation. La porte du *miey* - du milieu - était vraisemblablement construite entre le château et l'extrémité est du bourg Saint-André et fut rendue inutile suite à la construction de la porte du *Miqueu* - Michel -, probable porte de l'église. Une porte au minimum devait clôturer le *bourguet* dans sa partie orientale. Aucun vestige n'est conservé, mais peut-être est-ce le résultat de la nature périssable ou amovible de la porte.

Les portes conservées observent un certain nombre de points communs : un plan restitué régulier, comptant une arcade d'entrée suivie d'un passage voûté, dans lequel s'insérait une porte à deux vantaux de bois fermés par un madrier, inséré dans un trou-barrier. Leur profondeur est comprise entre 1,20 et 3 m, pour une ouverture inférieure à 3,50 m. Une élévation restituée à deux niveaux comprend le niveau de passage, surmonté d'une place de guet reposant sur la voûte en berceau brisé du passage ; la hauteur sous clé est d'environ 4 m. Cette élévation est soignée, nivelée et d'aplomb, composée de blocs bien équarris, ce qui est frappant notamment pour l'arcade de passage (fig. 16 et 17). Le contraste est grand au regard de l'irrégularité de la construction du mur d'enceinte. Par ailleurs, ces caractéristiques autorisent une datation au xiii<sup>e</sup> siècle de ces structures fortifiées, basées sur des défenses simples : corps de porte fermé par des vantaux de bois et surmonté d'un dispositif de contrôle (Mesqui 1981, 203-231).

L'étude du bâti met bien en relief la différence de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de l'enceinte et des portes. La fortification des monuments publics en est assurément une autre expression.

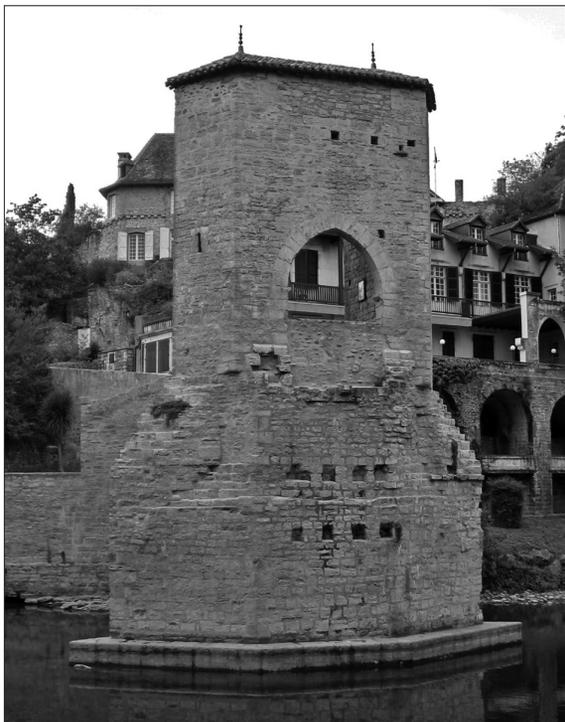


Fig. 15. La tour-porte du pont, depuis l'est.



Fig. 16. La porte du Datter, depuis l'ouest.



Fig. 17. Élévation des piédroits de la porte du Datter.

## La fortification des monuments publics

La fortification des monuments publics passe par leur mise en défense, soit une adaptation de l'architecture par l'introduction d'éléments mixtes, ouvertures servant tant à l'éclairage qu'à la riposte, structures sommitales de guet...

### Le pont et l'église

Le pont en est le premier exemple (fig. 15). Il servait de porte monumentale à la ville et était surmonté d'une tour de guet crénelée, dont les créneaux sont aujourd'hui bouchés mais encore observables. Cette tour-porte garantissait la sécurité de l'entrée sud de la ville. En hauteur, sur la terrasse, l'église Saint-André a bénéficié de remaniements comparables destinés à l'intégrer au schéma défensif de la ville. La tour de croisée du transept est construite sous la forme d'une tour carrée de trois niveaux, un niveau pour l'hébergement des cloches, un niveau de baies géminées à *oculus* central et un niveau crénelé servant de place de guet sommitale, en relation visuelle avec la tour de l'église de Saint-Gladie, deux kilomètres vers le sud. Tant la typologie des baies géminées que les supports sur lesquels la croisée repose font appartenir cette fortification du clocher au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

### La tour Montréal

La construction sur la rive droite du gave d'une impressionnante tour, de plus de 30 m de haut, fortifiée sur toute sa face orientale, constitue vraisemblablement un moyen de défendre le côté oriental de la ville, plus exposé que la terrasse (fig. 18). Un mur-écran surélève la construction de manière à cacher la toiture, ce qui renforce l'impact visuel de la tour<sup>24</sup>. En outre, son chaînage d'angle sud-ouest héberge, sur toute la hauteur de la tour, des blocs de pierre de taille posés en attente d'une maçonnerie. Il est fort probable que ces départs d'assises aient été aménagés en vue de l'édification d'une portion d'enceinte en contrebas de la terrasse, de manière à rendre inaccessible la ville depuis les berges. Si la na-



Fig. 18. La tour Montréal, depuis le sud-est.

ture de la tour n'est actuellement pas bien définie (Boccacino 2002), son architecture et son implantation laissent clairement entrevoir son rôle public : elle donne directement sur le parvis de l'église et jouxte la halle moderne de la ville, qui a très bien pu être implantée sur le lieu du marché médiéval.

Sa distribution intérieure associée à un sous-sol aveugle, lieu de stockage, des niveaux larges et éclairés, notamment le quatrième niveau. Desservi depuis la rue par le nord, ce niveau est nettement un niveau de réception publique, largement doté de rangements et bien individualisé par le percement, en façade sud, d'une baie géminée surmontée d'un *oculus* central, associant la construction au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est plus que probable que cette tour ait été liée à la vie publique quotidienne se déroulant sur la place de l'église, notamment dans le cadre des activités économiques des foires et marchés de Sauveterre<sup>25</sup>. L'étude de cette tour contribue à renforcer

24. Présence d'un mur-écran similaire sur la tour d'Arles, Caussade (Tarn-et-Garonne ; Pousthomis 2002, 71-87).

25. À Oloron, la vente des grains se fait place de l'église Sainte-Croix (Dumonteil 2003, 22).

son caractère unique : il s'agit du seul monument édifié sur la berge. Ses dimensions sont exceptionnelles (57 m<sup>2</sup> de surface par niveau sur cinq niveaux) et supérieures aux maisons fortes béarnaises étudiées pour la période (Berdoy 2003, 221-252 ; Bouvart 2006, 297-300) ; elles en font l'équivalent de la tour Moncade d'Orthez.

La tour est fortifiée sur un de ses côtés et était peut-être destinée à participer de l'enceinte collective. Son architecture, celle d'un château gascon (Gardelles 1972, Séraphin 1999), pourrait l'apparenter à une construction vicomtale, édifiée dans le cadre d'une restructuration du territoire béarnais sous Gaston VII Moncade (1229-1290) ; ce fait n'est pas confirmé par les sources.

### Le château fébusien

Enfin, la reconstruction sous Gaston Fébus du château vicomtal témoigne d'une volonté de fortification de la résidence princière, datée du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (Galès 2003, 147-160). L'implantation de la résidence bénéficie d'une topographie adaptée, probablement due à la présence antérieure d'une motte castrale. La réédification se fait sur un plan novateur, associant à une courtine polygonale un donjon rectangulaire. Les bâtiments sont abrités par la courtine et bénéficient d'un niveau de confort domestique exceptionnel : une cheminée par pièce, évier, ... Les premiers niveaux exposés sont aveugles, côté rue, quand, côté terrasse, le château est abondamment éclairé par des croisées à meneaux et traverse.

Le château vicomtal représente la seule intervention caractérisée de Gaston Fébus dans la rénovation ou l'entretien des fortifications sauveterriennes, bien qu'elle marque très fortement le paysage béarnais frontalier. La structuration du territoire passe tant par la politique architecturale vicomtale que par celle de la communauté urbaine.

## LES ENJEUX DE LA CONSTRUCTION CIVILE ET COLLECTIVE À SAUVETERRE

### Communauté urbaine et gestion de la vie quotidienne

Les maisons privées ont particulièrement bien intégré le concept de fortification. Ponctuellement ou de manière extensive, les façades arrière sont mises en défense dans leur quasi-totalité et suppléent ainsi à l'enceinte. L'acceptation de la contrainte de fortification ne nuit pas à la qualité de la maison et ne bouscule absolument pas les codes de représentation sociale des façades principales. Les ouvriers de la boutique étaient surmontés d'archères et la façade arrière de l'*ostau deu rector* est fortifiée autant que possible, quand sa façade principale sur rue est une façade largement ouverte et ostentatoire. L'obligation de fortification tient compte de la fonctionnalité de la demeure ; ses caractéristiques sont relativement communes à ce que l'on connaît de la maison médiévale (Esquieu & Pezez 1998 ; Séraphin 1999 ; Berdoy 2003). Il faut souligner la place particulière des maisons du bourg Pléguignou dans le programme de fortification urbaine : leur façade arrière formait certainement une enceinte continue de la porte de Lester à la porte du Datter<sup>26</sup>.

L'étude de la fortification a montré une différence de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage, ce qui était déjà signalé par les fors de Béarn, chartes de coutumes régissant les droits et devoirs des Béarnais et de leur vicomte<sup>27</sup>. Dans le for de Morlaàs en particulier, il apparaît clairement que la communauté urbaine doit, sous peine d'amende, veiller à la construction et à l'entretien de la muraille collective quand le vicomte prend à sa charge l'édification et l'entre-

26- Maisons n°305, 1175, 298, 779. L'étude de maisons dites jumelles a mis en valeur les capacités locatives de tels modules de construction (Rousset 2002, 91-116).

27- Le for général est applicable à tout le Béarn. Certaines communautés bénéficient de fors spécifiques (les vallées d'Aspe, d'Ossau et de Barétous, les villes de Morlaàs et d'Oloron).

tien des portes nécessaires à la protection des villes<sup>28</sup>. Il semble alors que le rempart soit le fruit d'une construction au jour le jour, incombant au propriétaire du terrain sur lequel la portion à entretenir est installée. Il n'est visiblement pas fait appel à des spécialistes de la maçonnerie ou de la fortification. La typologie des portes et l'étude des maisons invitent à situer une grande part de ces travaux dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme pour Oloron (Dumonteil 2003, 23) ou Orthez (Cursente 2007, 23-35), Gaston VII Moncade intervient au cœur de la topographie urbaine et sociale de Sauveterre, dans le but d'en accroître la prospérité. Le rôle de Gaston Fébus dans l'urbanisme béarnais semble plus limité (Cursente 2007, 39).

La différence de traitement des maçonneries mises en œuvre pour l'édification des portes et des remparts de la ville peut donc nous renseigner sur leur commanditaire et leurs maîtres d'œuvre, régie par le for de Morlaàs : le vicomte fait édifier et entretenir les portes de ville, les habitants du bailliage doivent participer à l'édification et à l'entretien des remparts, des fossés et du château.

### La vicomté, moteur du développement urbain

Le programme de construction et l'édification des portes sont réalisés par une main-d'œuvre qualifiée et bénéficiant de moyens financiers certainement supérieurs, proportionnels à la volonté vicomtale de représentation et de défense de ses portes monumentales et de sa ville. Dans la construction des portes de Sauveterre, commandées et financées par le vicomte de Béarn, un architecte ou un maître-maçon est intervenu. Le fait apparaît tout d'abord pour le dessin d'un plan de porte, mais également

pour la mise en œuvre des voûtes et parements, notamment dans leur nivellement et leur aplomb, ce que ne nécessitaient pas les maçonneries irrégulières du rempart, qui pouvaient être entretenues par les habitants de la ville et du bailliage. Une telle répartition des devoirs n'est pas originale, comme en témoigne la fortification de Tournon-d'Agenais : le sénéchal Jean de Grailly et les consuls de Tournon s'accordent sur la construction d'une enceinte en 1283. Les habitants doivent fortifier l'arrière de leur maison ; l'autorité royale supervise l'érection des portes (Marin 2006, 109-138).

La vicomté gère en outre les modalités de la mise en défense. Sauveterre, comme chef-lieu de bailliage, est une *reculhide*, terme béarnais désignant une zone de refuge collectif. Sur l'injonction du vicomte béarnais, la ville peut à tout moment être mise en défense et servir à la protection de la frontière du territoire béarnais. Ce fait n'est pas documenté à Sauveterre pour la période médiévale. En revanche, une injonction datée de 1588 porte sur "*las reparations necessaris per las fortiffication et desfence de la ville de Sauveterre*". Elle est adressée aux habitants de la ville de Sauveterre comme à ceux de son bailliage, "*qui son de sa reculhide*", pour qu'ils viennent "*travailliar à l'escarpement et renouvellement des fossats*", sous peine d'être déclarés et "*pris*" comme rebelles à l'autorité et condamnés à une amende<sup>29</sup>. Une législation de ce type devait certainement prévenir les attaques armées par le maintien en état constant des fortifications de toute nature, durant le Moyen Âge et l'époque moderne. Si la construction des portes de ville peut être rattachée au XIII<sup>e</sup> siècle, l'empreinte des fossés ou les maçonneries de l'enceinte ne permettent pas de préciser la chronologie de l'édification ou des réfections du rempart. Vite dépassé, le système défensif a pourtant très bien pu fonctionner quatre à cinq siècles, avec comme seule attention la recharge des maçonneries et le curage du fossé<sup>30</sup>.

28- "Rubrique sur le fait que tout homme clôt son fond de parcelle et le seigneur les portes : il est dit dans le for que dans les 4 *borgs* que tout homme doit fermer son fond d'une rangée de pieux et le seigneur les portes ; et le seigneur doit être garde de la palissade, et si quelque homme ose prendre un pieu fiché ou défiché, le seigneur a un droit d'amende de 66 sous." ; Ourliac & Gilles 1990, 454. Les quatre *borgs* de Béarn sont Morlaàs, Sauveterre, Orthez et Oloron ; ces villes sont associées au conseil vicomtal par le biais de la Cour des jurats des bourgs.

29- ADPA : C 681 (1588).

30- À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le rattachement de la Navarre au Béarn éloigne Sauveterre de la frontière et rend certainement inutile la rénovation des fortifications de la ville. La nouvelle place-forte du Béarn est construite à Navarrenx.

Il convient de supposer qu'en Béarn le lien entre architecture civile et fortification était réglementé par chaque communauté urbaine et la vicomté, de la même manière que la participation à l'effort de guerre. Cette association est particulièrement soulignée dans les études récentes menées sur le guet et la mise en défense dans le Midi de la France (Ferrand 2007) : le bourgeois est pleinement impliqué dans la surveillance et l'entretien des fortifications collectives.

La compréhension de l'habitat et du système défensif sauveterriens souffre de la disparité des sources. En outre, le catalogue des maisons et des fortifications collectives contient en effet peu d'éléments techniques susceptibles d'aider à la datation des vestiges. Cette contrainte de l'étude met pourtant en relief l'homogénéité des constructions de pierre de taille de qualité qui met l'ensemble de la communauté urbaine sur un pied d'égalité, avec pour obligation collective de faire de Sauveterre une ville forte. Toute architecture à Sauveterre ne tend qu'à représenter et fortifier la vicomté béarnaise, à l'égal du château et des portes de ville, que ce soit en affichant un décor particulier ou des éléments de défense. Cette fortification ne se fait pas aux dépens de la fonctionnalité de la demeure commune, mais elle obéit à des mesures simples de mise en défense.

Par ailleurs, l'architecture civile et l'architecture fortifiée illustrent à Sauveterre deux périodes de structuration du territoire, soit le règne de Gaston VII Moncade, avec une campagne de construction à l'échelle de la ville, et le règne de Gaston Fébus, où les interventions architecturales semblent plus mesurées. Le regroupement autour du château de deux maisons à l'architecture plus élaborée et la confirmation de l'hébergement d'un nombre important de conseillers du vicomte montrent pourtant que la ville de résidence vicomtale joue un rôle d'attraction des élites béarnaises ; celles-ci ont pu constituer une part des autorités de la communauté urbaine, fait qui n'est pas relayé par la documentation écrite. La sécurité quotidienne et la représentation de la vicomté ont donc contribué à la mise en place d'un partage des droits et devoirs du Béarnais qui modèle le tissu, l'architecture et le paysage urbains ; Sauveterre prend une part importante dans ce schéma, part certainement due à sa position frontalière.

## Sources et bibliographie

- Albe, E., éd. (1996) : *Les miracles de Notre-Dame de Rocamadour au XIII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse.
- Berdoy, A. (2003) : "Maisons fortes des vallées béarnaises", *Aquitania*, 19, 221-252.
- Betrán Abadía, R. (1992) : *La forma de la ciudad, las ciudades de Aragón en la Edad Media*, Saragosse.
- Boccacino, C. (2002) : DFS de surveillance archéologique, *Sauveterre-de-Béarn, la Tour Monréal*, 03/2001-04/2002, Hadès, Bordeaux, SRA 64/40/01.
- Boisseau, B. (1995) : DFS de sauvetage urgent, *Sauveterre-de-Béarn, Fort de Tolose*, 26/06/1995-07/07/1995, Bordeaux, SRA 64/22/07.
- Bouvard, P. (2006) : "Oloron-Sainte-Marie, la tour de Grède", *Bulletin Monumental*, 297-300.
- Catalo J., O. Ginouvez, F. Guyonnet et D. Carru (2009) : "Les faubourgs médiévaux en question. L'exemple du Midi de la France", *Archéopages*, 24, 22-37.
- Corbière, M., de La (2002) : *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Étude des principautés et de l'habitat fortifié*, Annecy.
- Cursente, B. (2007) : *Orthez, Pyrénées Atlantiques*, Bordeaux.
- Dufau, C. (2008) : *Sauveterre-de-Béarn, du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Développement urbain et identité architecturale d'une ville-frontière*, Paris IV-La Sorbonne.
- (2009) : "L'empreinte du pouvoir politique sur une ville-frontière : Sauveterre-de-Béarn au Moyen Âge", *Histoire de l'Art*, 65.
- (2010) : *Sauveterre médiévale. Construction d'une ville en Béarn*, Orthez.
- Dumonteil, J. (2003) : *Oloron-Sainte-Marie, Pyrénées Atlantiques*, Bordeaux.
- Dufau de Maluquer, A. De et J. de Jaurgain (1976) : *Armorial de Béarn*, Marseille.
- Esquieu, Y. et J.-M. Pesez, dir. (1998) : *Cent maisons médiévales en France (du XI<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris.
- Ferrand, G., dir. (2007) : *Des hommes et des murs. Pour une approche de la mise en défense des communautés dans le Sud-Ouest à la fin du Moyen Âge*, Actes du séminaire d'Archéologie des espaces médiévaux du laboratoire TRACES, Archéologie du Midi Médiéval, 25.
- Galès, Fr. (2003) : "Le château de Sauveterre-de-Béarn", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 63, 147-160.
- Leguay, J.-P. (1984) : *La rue au Moyen Âge*, Rennes.
- Loubergé, J. (1986) : *L'architecture rurale en Béarn*, Nonette.
- Marin, A. (2006) : "Divers aspects de l'habitat médiéval à Tournon-d'Agenais", *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'université d'été, 2003, Angoulême, 109-138.
- Mesqui, J. (1981) : "La fortification des portes avant la Guerre de Cent Ans", *Archéologie Médiévale*, 11, 203-231.
- Moreno, N. (2001) : *Architecture civile médiévale à Lauzerte (Tarn-et-Garonne) au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, maîtrise d'histoire de l'art, Université de Toulouse-le-Mirail.

- Ourliac, P. et M. Gilles, éd. (1990) : *Les Fors anciens de Béarn*, Paris.
- Passini, J. (1993) : *Aragón, el camino a Santiago. Patrimonio edificado*, Madrid.
- Pon, G. et Cabanot, J., éd. (2004) : *Cartulaire de la cathédrale de Dax, Liber Rubeus (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne 152, Dax, 323-351.
- Pousthomis, B. (2002) : "La "tour d'Arles" de Caussade : étude archéologique d'une maison patricienne de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle", *Bulletin Monumental*, 160-1, 71-87.
- Raymond, P. (1873) : *Le Béarn sous Gaston Phœbus, Dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn en 1385*, éd. Ribaut, Pau.
- Rousset, V. (2002) : "Deux maisons jumelles médiévales à Mayrignac-le-Francal (Lot) et autres exemples en milieu rural", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 62, 91-116.
- Salvêque, D. (2006) : "Les maisons médiévales de Cluny des XI<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles, programmes et techniques", *La maison au Moyen Âge, Actes de la session d'université d'été, 2003*, Angoulême, 139-156.
- Séraphin, G. (1999) : "Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes", *Bulletin Monumental*, 157-1, 11-42.
- Tucoo Chala, P. (1991a) : *Gaston Fébus, Prince des Pyrénées (1331-1391)*, Pau.
- (1991b) : "Gaston Fébus et Sauveterre-de-Béarn, publication de documents", *Revue de Pau et du Béarn*, 18, 371-381.